

## La réfection des voiries communales

- Session : 2020-2021
- Année : 2020
- N° : 27 (2020-2021) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 24/09/2020**

- de LEGASSE Dimitri

- à DERMAGNE Pierre-Yves, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville

Le budget pour aider notamment les communes à financer des travaux de réfection des voiries est de près de 200 millions d'euros, avec un plan de trois ans prenant fin le 31 décembre 2021.

Seulement, moins de 3 % de l'enveloppe a été utilisée, les communes ne sont pas dans une dynamique de lancement de grands projets. Il ne reste pourtant plus que 15 mois pour faire valider les travaux et accorder les subventions.

La Fédération wallonne des entrepreneurs de voirie (FWEV) a donc interpellé Monsieur le Ministre à ce sujet pour inciter les communes à se lancer dans des chantiers, car la situation du secteur est précaire et cela permettrait de le soutenir.

Peut-il me dire ce qu'il pense de cette situation ?

Que compte-t-il répondre à l'appel de la FWEV et que peut-il faire pour apporter une solution ?

- **Réponse du 01/10/2020**

- de LEGASSE Dimitri

Pas de réponse du Ministre questionné (démission du Ministre)